

Commune de SEGURET

Hôtel de ville, Place de Longchamp, Quartier La Combe, 84110 SEGURET

Téléphone : 04.90.46.91.06 / Télécopie : 04.90.46.82.33

Courriel : mairie.seguret@orange.fr



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SEGURET (84)



4e. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Dates :

Révision générale du POS / élaboration du PLU prescrite par DCM du 13/05/2015

Règlement National d'Urbanisme entré en vigueur le 27/03/2017

PLU arrêté par DCM du 08/04/2021

PLU approuvé par DCM du 03/02/2022

DCM : Délibération du Conseil Municipal

DOCUMENT APPROUVE LE 03/02/2021



POULAIN URBANISME CONSEIL

223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN

Email : contact@poulain-urbanisme.com



Liste des emplacements réservés

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1a	Création d'un cheminement piéton le long de la route de Sablet	Parcelles E 700p à 703p	Largeur de 3 m	Commune
1b		Parcelles E 687p à 696p, E 698p et 699p		
2a	Elargissement du chemin de l'Apparent	E 700p	Elargissement de 3 m	Commune
2b		E 708p, E 711p et E 712 p		
2c		E 766p, E 772p à 775p, E 777p et E 778p		
3	Création d'un nouvel accès au sud du village depuis le chemin de l'Apparent	E 778p, E 1506p et E 1507p	Largeur de 5 m	Commune
4	Création d'une aire de stationnement paysager et d'un espace collectif	Parcelles E 678p et 1595p	414 m ²	Commune
5	Création d'une aire de stationnement paysager	Parcelle E 812	5 280 m ²	Commune
6a	Elargissement du chemin de Saint Joseph	Chemin de Saint Joseph	Largeur de 6 m	Commune
6b				
6c				
6d				
7	Acquisition et élargissement de la voie de desserte à la zone d'activité de Séguret	F 1824p, 1827, 1873, 1877, 1879, 1880, 1883, 1885, 1963, 1964, 1970 et 1971	2 179 m ²	Commune
8	Création d'un programme mixte de logements	E 466p, 467p, 469p, 1384 et 1395	15 922 m ²	Commune
9	Création d'une desserte en sens unique	E 461p, 462p, 1234, 1405p, 1797p et 1798p	4 m de largeur 451 m ²	Commune

